



L'Agence Technique de la Charente

ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 8 juin 2015

PROCES-VERBAL

Liste des participants jointe au présent PV

Ordre du jour :

- **Election des administrateurs de l'ATD16 ;**
 - Renouvellement des 12 membres du collège n° 1 représentant le Département
 - Renouvellement d'un(e) membre du collège n° 2 représentant les communes et EPI

- **Adoption du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2014 ;**
- **Reprise et affectation du résultat 2014 ;**
- **Questions diverses.**

INTRODUCTION

L'Assemblée générale est ouverte par M. François BONNEAU, Président du Conseil départemental de la Charente, qui remercie les élus de leur présence.

M. François BONNEAU, rappelle les statuts de l'ATD16 qui précisent que la Présidence de l'agence revient de droit au Président du Conseil départemental ou son représentant.

M. BONNEAU précise par ailleurs qu'il a décidé de confier la présidence de l'ATD16 à M. Jacques CHABOT.

M. Jacques CHABOT, Président de l'ATD16 ouvre la réunion. Il mentionne que le quorum (64) est atteint.

M. Jean-Paul VALADEAU est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 février 2015 est adopté à l'unanimité des **99 délégués** présents ou représentés.

Deux vignettes d'un diaporama relatif à l'activité de l'ATD16, au 1^{er} juin 2015 sont présentées par Ronan MEVELLEC, Directeur. Elles ont pour objectif de montrer le nombre de sollicitations adressées à l'ATD16 et le poids des retombées économiques attendues sur le territoire.

• **Renouvellement des 12 membres du collège n° 1 représentant le Département**

Conformément à l'article 13 des statuts de l'ATD16, le Conseil d'administration comprend vingt-cinq administrateurs avec voix délibérative. Les administrateurs sont élus pour la durée de leur mandat. Les représentants sortants sont rééligibles.

Le Président du Conseil Départemental ou son représentant (issu du 1^{er} collège) est de droit le Président du Conseil d'Administration de l'Agence.

Suite aux élections départementales et aux désignations réalisées par l'Assemblée départementale le 7 mai dernier, il appartient au 1^{er} collège de la présente Assemblée générale de procéder à l'élection de ses représentants au Conseil d'administration.

Considérant que le nombre de candidats est identique au nombre de sièges à pourvoir,

- ✓ Les membres du 1^{er} collège décident, à l'unanimité, de déclarer élus au conseil d'administration de l'ATD16, les représentants du Conseil départemental suivants :

	Nom Prénom	Canton
1	François BONNEAU	Val-de-Nouère
2	Didier JOBIT	Tude-et-Lavalette
3	Jérôme SOURISSEAU	Jarnac
4	Isabelle LAGARDE	Charente-Sud
5	Catherine PARENT	Jarnac
6	Christine LABROUSSE	Tude-et-Lavalette
7	Didier VILLAT	Charente-Nord
8	Florence PECHEVIS	Cognac 1
9	Michel BOUTANT	Val-de-Tardoire
10	Jean-Michel TAMAGNA	Boème-Echelle
11	Patrick BERTHAULT	Boixe-et-Manlois
12	Jeanne FILLOUX	Gond-Pontouvre

En outre, Monsieur **Jacques CHABOT**, administrateur de droit assurera la Présidence de l'ATD16.

• **Renouvellement d'un(e) membre du collège n° 2 représentant les communes et EPI**

Suite à la démission de M. DEMPURE (La Péruse), administrateur du collège représentant les communes et les établissements publics intercommunaux, 1 administrateur doit être renouvelé.

Considérant que le nombre de candidats (3) est supérieur au nombre de sièges à pourvoir (1), il est procédé à un vote à bulletin secret.

- ✓ **Nombre de votants : 87 ; Nombre de bulletins recueillis : 87**

(Dont nombre de votes nuls : 2 ; nombre de votes blancs : 1)

- ✓ A l'issue des opérations de vote, le Président donne lecture des résultats obtenus par chaque candidat, au titre du second collège :

	Nom du candidat	Collectivité	Suffrages recueillis	Résultat
1	Monsieur Dominique SOUCHAUD	SAINT-SULPICE-DE-COGNAC	17	-
2	Monsieur Michaël CANIT	SAINT-SORNIN	43	Élu
3	Monsieur Thierry CHIPAN	LA PERUSE	24	-

La liste complète des membres du Conseil d'administration se trouve annexée au présent procès-verbal.

2. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Vu les articles L.1612-12 et suivants du Code général des Collectivités territoriales ;

Considérant que l'Assemblée générale doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le Payeur départemental, pour l'année 2014 ;

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenu par M. le Payeur départemental avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par M. le Président ;

Il est rappelé que le Compte de Gestion 2014 qui reflète le Compte Administratif 2014 présente un résultat excédentaire de 135 593,02 € qui a été repris dans le budget primitif 2015, voté le 12 février dernier.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **arrête** le compte de gestion du Payeur départemental pour l'exercice 2014.

2. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2014

Vu les articles L.2311-5 et L. 1612-12 et suivants du Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°14-005 de l'Assemblée générale du 6 février 2014 approuvant le budget primitif 2014 de l'ATD16 ;

Considérant que l'Assemblée générale doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président, ordonnateur ;

Le Président ne prenant pas part au vote, Mme Marie-Jeanne VIAN, Vice-Présidente de l'ATD16, présente le Compte Administratif aux membres de l'Assemblée. Celui-ci est conforme au Compte de gestion 2014.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **adopte** le compte administratif du budget 2014 dont les résultats sont conformes au compte de gestion établi par M. le Payeur départemental.

3. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2014

A la suite de l'arrêté des comptes de l'exercice 2014 constitué par le vote du Compte administratif, l'Assemblée générale doit procéder à la reprise du résultat constaté à la clôture de l'exercice et à son affectation.

La reprise anticipée du résultat a été réalisée à l'occasion du vote du Budget Primitif 2015 lors de l'Assemblée générale du 12 février dernier. Celle-ci est conforme aux équilibres constatés depuis la clôture des comptes 2014.

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement ;

Considérant que la section d'investissement affiche un résultat déficitaire et qu'il n'y a pas de restes à réaliser ;

Considérant que l'excédent constaté en fonctionnement peut être reporté dans sa section respective mais aussi affecté en section d'investissement ;

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **valide** la reprise du résultat 2014, anticipée lors du budget Primitif 2015,
- ✓ **approuve** l'affectation du résultat de l'exercice 2014.

4. QUESTIONS DIVERSES

• Convocation électronique des délégué(e)s à l'Assemblée générale

Dans un souci de simplification des échanges et de moindre consommation de papier, il est proposé, en partenariat avec le SDITEC, l'ouverture d'une plateforme de convocations électroniques (STELA).

Ainsi, la convocation, l'ordre du jour et les rapports de M. le Président à l'Assemblée seront adressés par voie électronique aux délégué(e)s qui auront préalablement accepté ce mode d'invitation.

Les élus qui ne souhaiteraient pas s'inscrire dans ce programme continueront à recevoir l'intégralité des documents par la voie postale.

Dans tous les cas, une convocation papier sera adressée en Mairie.

M. Jean-François DUVERGNE, Maire d'Exideuil-sur-Vienne, prend la parole et mentionne qu'en tant que membre de Charente Eaux, il est déjà confronté à des problèmes de connexion et/ou facilité d'accès à la plateforme proposée pour les convocations électroniques. Il n'est à ce jour pas satisfait du service et propose un simple envoi par courriel.

M. le Président, souhaite que la question soit étudiée en fonction des réponses des administrateurs.

Un mail mentionnant un lien pour télécharger les fichiers (via une plateforme de transfert en ligne) pourrait être proposé si la solution du SDITEC n'est pas retenue.

• Aide à la voirie communale

M. Michel DELAGE, Maire de Feuillade prend la parole pour demander si l'ATD16 est compétente en matière de mise à jour de tableaux de voirie communale.

M. Franck BONNET, Maire de Saint-Fraigne précise qu'auparavant les ADA étaient chargées d'effectuer ces mises à jour. Il souhaite savoir si un conventionnement avec les ADA serait possible.

- **Mutualisation de l'ADS au sein de l'ATD16**

M. Patrick BORIE, Président de la Cdc Seuil Charente Périgord prend la parole et ne cache pas sa volonté de voir l'ADS mutualisée au sein de l'ATD16. Il souhaite une réponse de M. le Président.

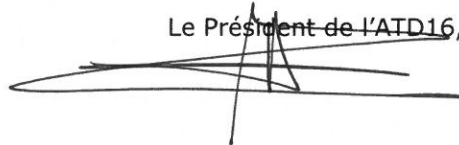
M. Jacques CHABOT, Président de l'ATD16, propose qu'un point sur la gestion de l'ADS en Charente soit effectué suite à sa nouvelle prise de fonction, lors du prochain Conseil d'Administration en juillet.

La question de la voirie communale sera également étudiée.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19h30.

A Champniers, le 10 juin 2015

Le Président de l'ATD16,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned over the text 'Le Président de l'ATD16,'.

Jacques CHABOT



ATD16

L'AGENCE TECHNIQUE DE LA CHARENTE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition issue de l'Assemblée générale du 8 juin 2015

Les 25 membres

Président :

1 Monsieur **Jacques CHABOT** Charente-Sud

1er collègue : les représentants du Conseil Départemental

2 Monsieur François BONNEAU	Val-de-Nouère
3 Monsieur Michel BOUTANT	Val-de-Tardoire
4 Monsieur Patrick BERTHAULT	Boixe-et-Manlois
5 Madame Jeanne FILLOUX	Gond-Pontouvre
6 Monsieur Didier JOBIT	Tude-et-Lavalette
7 Madame Christine LABROUSSE	Tude-et-Lavalette
8 Madame Isabelle LAGARDE	Charente-Sud
9 Madame Catherine PARENT	Jarnac
10 Madame Florence PECHEVIS	Cognac 1
11 Monsieur Jérôme SOURISSEAU	Jarnac
12 Monsieur Jean-Michel TAMAGNA	Boème-Echelle
13 Monsieur Didier VILLAT	Charente-Nord

2^{eme} collègue : les représentants des communes et des EPI

14 Monsieur Denis BIOJOUT	Commune de Dirac
15 Monsieur Patrick BORIE	CDC de Seuil-Charente-Périgord
16 Monsieur Pierre-Yves BRIAND	Commune de Chateaubernard
17 Monsieur Michel BUISSON	Commune de Brie
18 Monsieur Michaël CANIT	Commune de Saint-Sornin
19 Monsieur Denis DUROCHER	Commune de Trois Palis
20 Monsieur Joël FOUCHER	Commune de Mouthiers-sur-Boème
21 Monsieur Paul FRANCOIS	Commune de Bernac
22 Monsieur Jean-Guy GUYON	CDC du Pays d'Aigre
23 Madame Valérie LAFENETRE	Commune de Bignac
24 Monsieur Franck RASSAT	Commune de Massignac
25 Madame Marie-Jeanne VIAN	Commune de Saint-Preuil

(VP)*

* : Vice-Président[e]



L'Agence Technique de la Charente

Réunion de l'Assemblée générale

Lundi 8 juin 2015

Liste des participants

Sous la Présidence de M. Jacques CHABOT,

Etaient présents (89)

Collège des Conseiller(e)s Départementaux(ales)

Jacques CHABOT	Canton de Charente-Sud	Isabelle LAGARDE	Canton de Charente-Sud
François BONNEAU	Canton de Val-de-Nouère	Catherine PARENT	Canton de Jarnac
Michel BOUTANT	Canton de Val-de-Tardoire	Florence PECHEVIS	Canton de Cognac-1
Patrick BERTHAULT	Canton de Boixe-et-Manlois	Jean-Michel TAMAGNA	Canton de Boème-Echelle
Didier JOBIT	Canton de Tude-et-Lavalette	Didier VILLAT	Canton de Charente-Nord
Christine LABROUSSE	Canton de Tude-et-Lavalette		

Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux

Stéphane VILLETTE	Agris	Jean-Marie TRAPATEAU	Montemboeuf
Jack DESCHAMPS	Aignes et Puypéroux	Serge DEVIGE	Montigné
Jean-Christophe BOBIN	Ambleville	Mauricette LE MERCIER	Montjean
Christian DUFRONT	Angeac-Charente	Joël FOUCHE	Mouthiers-sur-Boème
Jean-Louis DAVID	Auge-Saint-Médard	Michel GALLARD	Nercillac
Yann ROCHER	Barro	Thierry CHIPAN	Péruse (La)
Paul FRANCOIS	Bernac	François MONGET	Pillac
Félix ROUSSELIÈRE	Berneuil	Pascal TOULISSE	Rivières
Claude GUIARD	Birac	Jean-Pierre BESSE	Rochefoucauld (La)
Olivier DE GUILLEBON	Bonnes	Bernard MORISSET	Rochette (La)
Gérard GAYOUX	Bonneuil	Jean-Paul GUILLOIN	Ronsenac
Jean-Marie CAILLET	Bonneville	Michel LAIDET	Rouillac
Jacques DESLIAS	Bouteville	Jean-Jacques PUYDOYEUX	Saint-Amant-de-Montmoreau
Robert ROUGIER	Brigueuil	Jean-Paul VALADEAU	Saint-Christophe
Jean-Pierre BARDOULAT	Bunzac	Joël BAUDET	Saint-Claud
Pascale JOUARON	Champagne-Mouton	Eric LAVOIX	Saint-Cybardeaux
Gérard HUET	Champniers	Franck BONNET	Saint-Fraigne
Gérard ROCHER	Chirac	Francis BERTRAND	Saint-Genis-d'Hiersac
Xavier LAMIAU	Claix	Danielle COMBEAU	Saint-Germain-de-Montbron
Philippe ROUMEGIERAS	Deviat	Christophe PARNAUDEAU	Saint-Laurent-de-Belzagot
Denis BIOJOUT	Dirac	Marie-Jeanne VIAN	Saint-Preuil
François-Xavier ARLOT	Douzat	Jean-Louis MARSAUD	Saint-Projet-Saint-Constant
Patrick DENIS	Exideuil sur Vienne	Marie-Henriette BEAUGENDRE	Saint-Saturnin
Michel DELAGE	Feuillade	Marie-Edith PLANTIVERT	Saint-Séverin
Jean-Michel TAMAGNA	Fouquebrune	Michaël CANIT	Saint-Sornin
James VERGNAUD	Garat	Dominique SOUCHAUD	Saint-Sulpice-de-Cognac
Bernard POITEVIN	Genac	Bernard DESSE	Tâtre (Le)
Jean-Pierre LEONARD	Genouillac	Denis DUROCHER	Trois-Palis
Christian JOBIT	Graves Saint Amant	Jean-Paul TERRASSIER	Tuzie
Bernard LAGARDE	Gurat	Jean-Guy CHAUVET	Vaux-Rouillac
Alexandra PERNAS-HERMOSO	Hiersac	Jacques BREHIER	Villefagnan
Jean-Jacques MULLER	Juillaguet	Jean-Christophe POURAGEAU	Villiers-le-Roux
Daniel SOUPIZET	Lesterps	Jean-Paul CAILLETEAU	Vouthon
Patrick BERTHAULT	Maine-de-Boixe	Jacqueline LACROIX	Vouzan
André BARAUD	Malaville	Serge GEIGER	Yvrac-et-Malleyrand
Eric GAUTHIER	Manot	Jean-Guy GUYON	Communauté de communes du Pays d'Aigre
Jean-Claude JOURDAIN	Marçillac-Lanville	Christian FAUBERT	Communauté de communes de Haute-Charente
Christophe TIMOTEI	Marthon	Patrick BORIE	Communauté de communes Seuil-Charente-Périgord
Franck RASSAT	Massignac		
Michel COQ	Mazerolles		

Etaient excusés et représentés (10)

Collège des Conseiller(e)s Départementaux(ales)

Frédéric SARDIN

Canton d'Angoulême 2

Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux

Michel ANDRIEUX	Bouëx	Eric SARAUX	Le Lindois
Michel BUISSON	Brie	Benoit SAVY	Montroulet
Jean-Louis LEVEQUE	Châteauneuf-sur-Charente	Gérard GARON	Saint-Félix
Marielle TESSON	Grassac	Jacques DUPIT	Suris
Franck DUBUISSON	Isle d'Espagnac		

Etaient excusés (88)

Collège des Conseiller(e)s Départementaux(ales)

Agnès BEL

Canton d'Angoulême 1

Jérôme SOURISSEAU

Canton de Jarnac

Jeanne FILLOUX

Canton de Gond-Pontouvre

Collège des représentants des communes et établissements publics intercommunaux

Gérard CHEVOLLEAU	Angeac-Champagne	Marc FLECHARD	Marillac-le-Franc
Jean-Paul GERMANEAU	Ansac-sur-Vienne	Jean-Christophe COR	Mérignac
Daniel POUPEAU	Aubeterre	Patrick MESNARD	Mons
Wilfrid BERNIER	Aussac-Vadalle	Christian LUCAS	Montboyer
Dany POIRIER	Bardenac	Gwenhaël FRANCOIS	Montbron
Dominique CHATELLIER	Barret	Martial DESPORT	Moulidars
Arnaud DUCROQUET	Bellon	Pierre BROUILLET	Nabinaud
Véronique FERRARO GRUEL	Bessé	Didier VILLAT	Nanteuil-en-Vallée
Valérie LAFENETRE	Bignac	Guy BERNARD	Orgedeuil
Pierre POUX	Bioussac	Pierre MADIER	Parzac
Jean-Philippe SALLEE	Blanzac-Porcheresse	Daniel LEGENDRE	Pleuville
Murielle SOULAT	Blanzaguet-Saint-Cybard	Jean-Luc ABELARD	Pranzac
Jean-Pierre DEMON	Bouchage	Christian LE GLOANIC	Puymoyen
Michel LAPARIE	Boutiers-Saint-Trojan	Joël LASSOUDIÈRE	Raix
Jacqueline BARBEAU	Bréville	Yves GONZALEZ-REMARTINEZ	Rancogne
Pascal ROUSSEAU	Brillac	Gaël PANNETIER	Rioux-Martin
Didier MAUDET	Brossac	Franck DECET	Rouillet-Saint-Estèphe
Claude BARON	Chabanais	Jean-Michel DUFAUD	Roumazières-Loubert
Michel MARTIN	Chasseneuil-sur-Bonnieure	Anne BERNARD	Rouzède
Patrick STRACK	Chassenon	Jean-Edouard DAMBIER	Saint-Adjutory
Pierre-Yves BRIAND	Châteaubernard	Bernard LACOEUILLE	Saint-Amant-de-Boixe
Jean-Marc BROUILLET	Chazelles	Raymond BOURINET	Saint-Brice
Pascale HERBRETEAU	Cherves-Richemont	Alain MIKLASZEWSKI	Saint-Martial
Alain JOSEPH	Combiers	Jean-Louis NAU	Salles-de-Barbezieux
Gilbert Germaneau	Confolens	Denis VITEL	Saulgond
Rémy MERLE	Cougens	Jean-Philippe ROY	Sigogne
Fabrice GEOFFROY	Courcôme	Dominique SARLANGE	Sireuil
Michel TOUZEAU	Courgeac	Eric CINIE	Suaux
Denis DONNARY	Ecuras	Jean PAUMARD	Taizé-Aizie
Eric NEBOUT	Eraville	Max VILETTE	Taponnat-Fleurignac
Daniel GUILLEMOT	Essards (Les)	Catherine BREARD	Torsac
Roland FOURGEAUD	Esse	Fabienne TISSOT	Touvérac
Henri de RICHEMONT	Etagnac	Maxime LOUVET	Touzac
Frédéric BARON	Etriac	Pascal VINSONNEAU	Triac-Lautrait
Marlène BLANCHIER	Fléac	Lionel HODIER	Tusson
Sébastien FIXOT	Grand-Madieu	Michel DESAFIT	Verrières
Christian GADRAT	Guizengard	Jean-Pierre FLEURENCEAU	Vibrac
Jean-Noël FOUGERON	Ladiville	Dominique ROLLAND	Vieux-Cérier (Le)
Jean-Paul CROCHET	Laprade	Roland BARRIER	Vieux-Ruffec
Christophe FRAGNAUD	Londigny	Michel LALANNE	Viville
Evelyne MAUBRUN	Mainzac	Pascal BAUDIFFIER	Voeuil-et-Giget
Claudine RODET	Mareuil	Jean-Louis STASIAK	Xambes
		Béatrice SIMONET	

Communauté de communes Charente-Boême-Charraud

Communes dont les titulaires n'ont pas été désignés (1)

Nonaville